

Il a pour fonction d'exécuter le travail ordinaire de la Chambre durant les intervalles qui séparent les réunions du bureau, et c'est au nom du conseil exécutif que ce mémoire vous est présenté aujourd'hui.

J'aimerais qu'il soit bien compris que le conseil exécutif de la Chambre de commerce ne se présente pas ici avec l'idée qu'il connaît les réponses à tous vos problèmes. Nous croyons que vous cherchez à découvrir tous les éléments du problème, et lorsqu'on aura tiré ces conclusions, la Chambre sera peut-être en état de prendre certaines mesures utiles. Dans notre mémoire nous cherchons à exposer clairement à votre Comité les mesures prises par l'entremise de la fédération des chambres de commerce un peu partout au Canada relativement aux problèmes agricoles-cum-industriels, c'est-à-dire, aux problèmes industriels locaux, et au maintien de l'économie des petites villes. Nous essayons aussi d'y exposer clairement le programme fondamental de la chambre de commerce et l'attitude qu'elle prendrait relativement aux mesures législatives ou aux efforts personnels destinés à améliorer la situation dans les petits centres.

Si c'est le bon plaisir du Comité, je préférerais confier la lecture du mémoire à M. McNally, et le reste de notre groupe s'efforcera d'écouter attentivement afin d'être prêts à répondre aux questions à la fin de la lecture, si nous le pouvons.

M. W. J. McNALLY, (*directeur de la Section du programme, Chambre de commerce canadienne*) :

Monsieur le Président et honorables sénateurs,

Le Conseil exécutif accuse réception de la lettre du Président, en date du 9 mai, invitant la Chambre de commerce à présenter un mémoire à votre Comité. Dans la lettre on dit que le présent Comité a chargé un comité spécial du ministère fédéral de l'Agriculture de faire enquête et rapport sur le programme de l'exploitation rurale aux États-Unis.

Dans la lettre du Président à la Chambre de commerce, on disait que votre Comité désirait obtenir un mémoire portant sur certains aspects du programme d'exploitation rurale. Nous croyons que le Président songeait à l'établissement de petites industries rurales, surtout dans les régions du Canada où l'embauchage est incomplet et où les possibilités sont d'ordre marginal, où beaucoup de jeunes gens se voient dans l'obligation de quitter la ferme et de se diriger vers les marchés de la main-d'oeuvre des grands centres. Le Président faisait remarquer qu'une étude approfondie de ce problème pourrait laisser entendre aux gouvernements et aux centres ruraux que la mise en oeuvre d'industries rurales pourrait se concrétiser par la pleine collaboration des parties intéressées — non seulement les gouvernements mais aussi les organismes locaux comme les boards of trade et les chambres de commerce, les associations de détaillants et de manufacturiers, les associations de caractère religieux, et le reste.

INTRODUCTION

Structure et fonctions de la Chambre de commerce canadienne

La Chambre de commerce canadienne est une fédération libre de plus de 750 *boards of trade* et chambres de commerce de toutes les parties du Canada. Ces boards et chambres ont pour objet de favoriser le progrès civique, commercial, industriel et agricole des centres où ils exercent leur activité. Soixante-quinze pourcent de ces boards et chambres servent des régions de moins de 5,000 habitants.

La Chambre canadienne comprend au nombre des objectifs la formation et la diffusion d'une opinion publique avertie et l'obtention par ce moyen de mesures efficaces votées par le gouvernement national dans le domaine du bien-être économique et social. La Chambre canadienne vise à appuyer et à